

Séminaire 232

Le cerf et la forêt : une cohabitation difficile ?

2 octobre 2013, Aubonne et Bière



Co-organisateur: Direction générale de l'environnement du canton de Vaud

Associations porteuses de la Formation continue Forêt et paysage

INFORMATION SUR LE THEME

Le retour du cerf en Suisse a débuté à la fin du 19^{ème} siècle. Depuis, les populations de cerfs et son aire de répartition ne cessent de s'accroître. La colonisation de nouveaux habitats entraîne dans de nombreuses régions une augmentation des dégâts qui souvent doivent être supportés unilatéralement par les propriétaires forestiers. Les dégâts d'abrutissement et surtout d'écorçage causés par le cerf réduisent parfois à néant des travaux d'aménagement dans une forêt et soulèvent de nombreuses questions.

Le séminaire fera le point sur l'évolution des populations et son impact sur les peuplements forestiers, ainsi que sur les outils de gestion mis en place pour pouvoir gérer le développement des populations et prévenir le risque d'un déséquilibre entre les cerfs et leur milieu.

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Les participants

- ont un aperçu de la dynamique d'évolution des populations de cerf,
- connaissent l'impact du cerf sur les peuplements forestiers,
- connaissent des outils de gestion permettant de gérer le développement des populations et prévenir les dégâts.

PUBLIC CIBLE

Le séminaire s'adresse aux spécialistes dans les domaines de la forêt, du paysage, de la grande faune, aux propriétaires forestiers et aux représentants de la chasse.

DIRECTION ET INTERVENANTS

Animation:

Sébastien Sachot, *Conservateur de la faune, Direction générale de l'environnement, Saint-Sulpice*

Intervenants:

Patrick Durand, *Biologiste, Directeur d'Ecotec, Genève*

Philippe Hubeaux, *Garde forestier, Saint-Livres*

Patrick Patthey, *Direction générale de l'environnement, Biodiversité et paysage, Saint-Sulpice*

Stéphane Sciacca, *Ingénieur forestier EPFZ, bureau Guaraci, Nyon.*

André Vietti, *Garde forestier, Saint-George*

PROGRAMME DU 2 OCTOBRE 2013

INTRODUCTION ET BASES

09.00	Bienvenue	S. Sachot
	Biologie du cerf et son habitat	P. Patthey
	Stratégie cantonale vaudoise : le plan sectoriel de gestion du cerf	S. Sachot
09.45	Le programme Interreg IVa Cerf	P. Durand
10.00	<i>Pause</i>	
10.30	Les projets intercantonaux: - Evolution des populations et régulation	P. Durand
10.45	Prévenir plutôt que guérir ? - Impact du cerf sur les peuplements forestiers - Prévenir – indemniser : estimation des coûts	S. Sciacca
11.15	<i>Déplacement en bus au pied des Côtes de Bière</i>	

EXEMPLES ET EXPERIENCE DE LA PRATIQUE

12.00	Visites des essais pour lutter contre les dégâts du cerf	Ph. Hubeaux
12.45	<i>Pique nique tiré du sac</i>	

TRAVAIL EN GROUPE ET DISCUSSION FINALE

13.45	Introduction aux travaux pratiques de l'après-midi et formation de trois groupes	S. Sachot
	Groupe I : Régénération engagée avec forte pression du hêtre (thème provisoire) Groupe II : Amélioration du biotope pour le cerf : structure étagée ? (thème provisoire) Groupe III : Trouée de régénération – place de brame du cerf – appétence herbages. (thème provisoire)	Ph. Hubeaux A. Vietti P. Patthey
	Restitution des travaux de groupe et discussion	
16.30	Synthèse des réflexions et enseignements à tirer	S. Sachot
17.00	Retour à l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne et Morges	

INFORMATION SUR LE LIEU ET L'ORGANISATION

DATE, LIEU ET HORAIRE

Date : 2 octobre 2013; Début: 09.00 ; Fin: 17.00

Lieu: Arboretum national du Vallon de l'Aubonne

LANGUE

La journée sera animée en langue française.

FINANCE D'INSCRIPTION

CHF 340.00 par personne

CHF 290.00 par personne (membre des associations porteuses et partenaires)

CHF 100.00 pour les étudiants

Documentation et pause café inclus

DOCUMENTATION

Les participants recevront une documentation comprenant les présentations des intervenants et des compléments relatifs au thème traité.

INSCRIPTION

Inscription via Internet: www.fowala.ch, **délai d'inscription: 02.09.2013**. Les personnes inscrites recevront une confirmation, ainsi que des informations détaillées sur le séminaire. Le nombre de participants est limité.

DESISTEMENT

En cas d'annulation moins de 20 jours avant le cours, la moitié de la finance d'inscription sera facturée. Si elle a lieu moins de 5 jours avant, ou si la personne est absente, la totalité du montant sera facturé.

INFORMATION

Secrétariat :

Formation continue Forêt et paysage, tél. 021 887 88 12

eMail : info@fowala.ch; www.fowala.ch.

Soutien financier de l'Office fédéral de l'environnement OFEV

Partenaires



Direction générale
de l'environnement (DGE)

arboretum 